



Contester une saisie sur rémunération : compétence du juge ?

Par **zozote11**, le **25/03/2011 à 18:47**

Bonjour, je fais l'objet d'une saisie sur salaire que je souhaite contester mais je ne sais pas devant quel juge : JEX TGI auquel cas j'ai besoin d'un avocat ou JEX TI et pas d'avocat. merci

Par **Marion2**, le **25/03/2011 à 19:09**

Pour quelle raison cette saisie ?
- Une dette ?
- une pension alimentaire non réglée ?

Par **Solaris**, le **28/03/2011 à 00:25**

Bonjour, Vous ne vous êtes pas rendu à l'audience de conciliation ?